

**FÊTE RÉGIONALE DE LA FAMILLE 2015**

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

A REMETTRE À VOTRE MUNICIPALITÉ AVEC LES PREUVES DE NAISSANCE **AU PLUS TARD LE 20 NOVEMBRE 2015****Enfant(s) :**

Prénom et nom de l'enfant 1 _____	Date de naissance _____ JJ-MM-AAAA
Prénom et nom de la mère _____	Prénom et nom du père _____

Prénom et nom de l'enfant 2 _____	Date de naissance _____ JJ-MM-AAAA
Prénom et nom de la mère _____ <input type="checkbox"/> Même que précédent	Prénom et nom du père _____ <input type="checkbox"/> Même que précédent

Prénom et nom de l'enfant 3 _____	Date de naissance _____ JJ-MM-AAAA
Prénom et nom de la mère _____ <input type="checkbox"/> Même que précédent	Prénom et nom du père _____ <input type="checkbox"/> Même que précédent

Prénom et nom de l'enfant 4 _____	Date de naissance _____ JJ-MM-AAAA
Prénom et nom de la mère _____ <input type="checkbox"/> Même que précédent	Prénom et nom du père _____ <input type="checkbox"/> Même que précédent

Prénom et nom de l'enfant 5 _____	Date de naissance _____ JJ-MM-AAAA
Prénom et nom de la mère _____ <input type="checkbox"/> Même que précédent	Prénom et nom du père _____ <input type="checkbox"/> Même que précédent

**Coordonnées de la famille :**

Adresse postale \_\_\_\_\_  
rue app.

Numéro de téléphone 1 \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone 2 \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

**Cochez chacune des catégories admissibles :**

- Famille avec un nouveau-né (enfant né depuis le 15 novembre 2014 et avant le 16 novembre 2015);
- Famille avec enfant(s) d'âge préscolaire (avoir 1 enfant ou plus entre 0 et 5 ans. L'enfant devait avoir moins de 5 ans au 30 septembre 2015);
- Famille nombreuse (avoir 3 enfants et plus de 0 à 17 ans. Les enfants doivent tous avoir moins de 18 ans au 30 septembre 2015).

**NOTES IMPORTANTES :** Un seul formulaire par famille - Les conditions d'admissibilité sont disponibles dans les municipalités locales ainsi qu'à la MRC de Coaticook. - Les formulaires d'inscription qui ne sont **pas acheminés à la MRC par le représentant municipal ne seront pas retenus.** Les fac-similés seront acceptés.